L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 32 numéro 46, 8 décembre 2017

#MESGestesComptent



La communauté de Yellowknfe souligne le 6 décembre, la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. (Crédit photos : Nicolas Servel)

Immersion

Denise Lipscombe récompensée



Page 4

Canada C3

Une expédition qui perdure



Page 7

Gouvernement de consensus

D'intérêt public ou privé?

Pas de conflit d'intérêts, dit le commissaire aux conflits d'intérêts.

Denis Lord

C'est la directrice de l'entreprise de pompes funèbres, Janice McKenna, qui a approché le député de Frame Lake, Kevin O'Reilly, pour qu'il présente le projet de *Loi modifiant les lois sur la santé (services de crémation)*, et non la députée de Yellowknife Centre, Julie Green, tel que le suggère un de nos lecteurs (lire p.3). Quoi qu'il soit, un geste sans conflit d'intérêts et qui se pratique couramment affirme le commissaire des TNO aux conflits d'intérêts, David Philip Jones.

C'est le secrétaire parlementaire de Julie Green et de Kevin O'Reilly, Craig Yeo, qui a fait cette affirmation, corroborée par Mme McKenna, à *L'Aquilon*.

« Kevin O'Reilly est le député qui m'a aidée à faire avancer ce projet, commente Mme McKenna. J'ai travaillé très dur les dix dernières années pour que ça se fasse. Je suis tellement heureuse que ça arrive enfin, même s'il y a encore du travail à faire. »

« Je ne bénéficie pas de cette loi, c'est la population qui en bénéficie », précise-t-elle.

Mme McKenna dit ignorer quand son crématorium sera construit et quels seront les coûts d'incinération.

Mme McKenna trouve que l'expression monopolistique accolée à son commerce est « présomptueuse » et véhicule « une idée négative ». Le député de Frame Lake abonde dans le même sens : « Ça n'a pas du tout créé un monopole défend-il. Ça ne spécifie même pas qui peut faire de la crémation hormis un planificateur de funérailles. »

Le projet de loi 30 va dans le sens de l'intérêt public ajoute M. O'Reilly : « Il apporte de la clarté à ce qui touche à la crémation. On a apporté que de très petits changements [à la loi] et le vote a été unanime, même le ministre de la Santé des services sociaux a voté pour. »

Éthique

Selon le commissaire aux conflits d'intérêts des Territoires du Nord-Ouest, David Phillip Jones, le fait que Janice McKenna ait téléguidé ce projet ne constitue pas un conflit d'intérêts, et pas davantage le fait que Craig Yeo soit le secrétaire parlementaire et de Julie Green et de Kevin O'Reilly.

Depuis 2011, seulement cinq projets de loi émanant d'un député ont été soumis avec succès au vote de l'Assemblée législative. Difficile d'affirmer qu'ils favorisaient systématiquement des intérêts privés. Dans un cas cependant, la Loi modifiant la *Loi sur les boissons alcoolisées*, le député portant le projet, Norman Yakeleya, a dû se déclarer en conflit d'intérêts.

« Tous les députés sont autorisés à faire ça dans le système parlementaire britannique, de dire Kevin O'Reilly. Wendy Bisaro l'a fait quand elle a proposé le projet de loi sur le don de nourriture. La *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* a commencé comme un projet de loi privé, présenté par le député Brian Lewis y a des années. »

À la Chambre des communes, à Ottawa, les projets de loi émanant d'un député se divisent en deux sections : d'intérêt public ou d'intérêt privé. L'Assemblée législative des Territoires n'établit pas cette distinction, affirme le commis de l'Assemblée législative Tim Mercer. Pour lui, le projet de loi 30 mérite son appellation « d'intérêt public » puisqu'il ne favorise pas nommément l'entreprise de pompes funèbres de Janice McKenna.

M. Mercer est l'auteur d'une étude sur le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest publiée par le Groupe d'études des parlements. À sa connaissance, il n'y a jamais eu aux TNO, de projet de loi ou de mouvement citoyen visant à abandonner le consensus pour un système partisan. « Mais rien n'empêche un candidat de se présenter sous la bannière d'un parti, souligne M. Mercer, sauf qu'il est interdit d'écrire le nom d'un parti sur le bulletin de vote. Il y a déjà eu des gens qui se sont présentés, sans succès, pour le NPD. »

Pour un des directeurs de programmes de l'Institut de recherche en politiques publiques, Leslie Seidle, la défense ultime des intérêts citoyens ne tient pas au fait que l'on soit dans un système parlementaire partisan ou de consensus, mais à la culture de ces gouvernements et aux appareils de surveillance dont ils se dotent, par exemple un commissaire à l'éthique, comme à Ottawa.

Éditorial


Maxence Jaillet

Le gouvernement de consensus

L'Aquilon publie la lettre d'un lecteur et pousse le travail journalistique pour mieux comprendre. Le résultat est sans appel, qu'il y ait ou non un bénéfice pour un député dans le cas précis du projet de loi 30, le gouvernement de consensus possède des zones grises qui laissent planer le doute sur des histoires de collusion. Au cours de cette recherche, force est de constater que le gouvernement des Territoires est doté d'un commissaire aux conflits d'intérêts. L'absence de conflit d'intérêts n'empêche pas un manque d'éthique. Justement men février 2017, le Comité permanent des règles et procédures a recommandé que les tâches de ce commissaire soient élargies. Qu'il puisse enquêter sur un bris des règles de conduite. Qu'il puisse également recommander sanctions ou pénalités au président de l'Assemblée. Le Comité recommande également que le commissaire soit désormais connu sous le nom de Commissaire à l'éthique.

Sans tenir compte de cette proposition, le mandat du commissaire aux conflits d'intérêts a été renouvelé en octobre 2017. Toutefois, la dernière recommandation du Comité présidé par le député O'Reilly stipule que les dispositions relatives aux conflits d'intérêts à l'Assemblée législative soient sujettes à une consultation publique avant la fin de la 18e Assemblée.

Ce nouvel appareil de surveillance est déjà essentiel aux TNO.


www.aquilon.nt.ca
direction.aquilon@northwestel.net

Directeur et rédacteur en chef : Maxence Jaillet
Journalistes : Denis Lord, Nicolas Servel
Correction d'épreuves : Anne-Dominique Roy

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
(867) 766 - 5172

Journal hebdomadaire publié le vendredi depuis 1986, *L'Aquilon* est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon subventionnées par Patrimoine canadien. Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre de l'Association de la presse francophone (APF). N° ISSN 0834-1443.

Fondation Donatien Frémont
APF Association de la presse francophone

Abonnement annuel
Version papier 35 $
Version PDF 30 $

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing 1-866-411-7486



La Colonne

Route permanente

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a publié sa demande de propositions pour la construction de la route toutes saisons des Tłı̨chǫ. Les trois entrepreneurs retenus au terme du récent processus de demande de qualification seront invités à soumettre leurs propositions. Il s'agit d'Aurora Access Partners, de NAE Transportation Partners et de North Star Infrastructure. Dans le cadre de ce processus, les propositions techniques doivent être reçues le 9 août 2018, et les propositions financières, le 29 août 2018. Le projet de route toutes saisons des Tłı̨chǫ fait actuellement l'objet d'une évaluation environnementale par le Conseil d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie.

Incendie

10 h 3838 le 3 décembre, la division des incendies de la Ville de Yellowknife s'est rendue au 174 Jeske Crescent pour éteindre un bâtiment en f. Celui qui a appelé les secours a affirmé que le dessous de la maison était envahi par les flammes et que tous les occupants et les animaux avaient été évacués. Au total, cinq véhicules et 15 pompiers ont combattu cet incendie, qui a été causé par un radiateur placé sous la maison afin de réchauffer les tuyaux.

Prix Inspiration Arctique

Les Comités régionaux pour les Prix Inspiration Arctique annonceront les 10 récipiendaires le 31 janvier prochain, lors d'une cérémonie à Ottawa. Deux projets ténois sont inscrits dans la catégorie où un budget d'un million de dollars est disponible. Le premier est dirigé par Nicole Redvers et vise à appuyer, par une éducation culturelle autochtone et des interventions de médecine traditionnelle, les Autochtones à risque de suicide ou d'incarcération dans les espacesemi-urbainsns de Yellowknife. Le second projet est porté par Jackie Milne et le Northern Farm Training Institute. Son objectif est de résoudre le problème d'insécurité dans le Nord en renforçant les capacités des producteurs à partager leur savoir sur la nourriture sauvage et la production de légumes et de viandes domestiques.

La santé des sans-abris

Santé Canada investi200 000 0 $ au moyen du Fonds d'intégration des services de santé (FISS) à l'appui du programme de travail sur le terrain de Yellowkni. . Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest vers56 00000 $ provenant de ce même FISS. Il s'agit d'un financement ponctuel pour l'année civile 2018.

Ce programme offre du transport sécuritaire vers différents endroits (ex. refuges pour sans-abri, foyers, fournisseurs de services de santé) aux personnes vulnérables de Yellowknife qui ont des problèmes de santé mentale ou de dépendance et qui peuvent aussi se retrouver sans abri. Il contribue aussi à combler les besoins de santé immédiats des personnes touchées en leur offrant de l'eau, de la nourriture et des premiers soins.

Collaborateurs·trices de cette semaine :

Oscar Aguirre
David Chevalier. Catherine Desjardins
Coraline Martin. Andréanne Simard

Le courrier du lecteur

Un des périls du système de gouvernance par consensus

Nous sommes, avec le Nunavut, les deux territoires uniques en matière de gouvernance au Canada. Les 19 députés sont élus sans allégeance politique officielle.

En tant que député, vous voulez un projet de loi privé qui procure un avantage à vous ou à un proche? Il s'agit de trouver des appuis auprès d'un autre élu pour introduire votre projet, en échange de quoi vous rendrez la pareille à un élu qui vous soutient. Il faut bien sûr prendre soin d'annoncer une intention louable lors de la présentation en séance, par exemple « réduire le délai pour la crémation aux Territoires du Nord-Ouest, en réduire le prix pour les familles éprouvées et diversifier l'économie locale ». Dans un système parlementaire partisan, si deux élus libéraux travaillent ensemble pour appuyer un projet de loi privé qui crée un avantage pour un troisième élu libéral, on crierait au scandale, et les trois élus risqueraient l'exclusion de leur caucus. Dans un système de gouvernance par consensus, aucun problème, c'est tout à fait acceptable et normal puisque chacun des élus siège à titre d'indépendant. Il n'y a pas de discipline de parti à respecter.

Projet de loi 30

Lancé le 1er juin dernier, le projet de loi 30 est un projet de loi d'intérêt public émanant d'un député. Il s'intitule *Loi modifiant les lois sur la santé (services de crémation)*. Il modifie la Loi sur la santé publique afin de préciser que le commissaire peut prendre des règlements concernant la crémation et les crématoriums. Il modifie aussi la Loi sur les statistiques de l'état civil aux fins suivantes :

- définir « crémation » et « crématorium »;
- interdire la crémation sauf lorsqu'exécutée par un planificateur de pompes funèbres dans un crématorium exploité par un planificateur de pompes funèbres.

Le titre et l'objet du projet de loi 30 sont à première vue anodins et l'intention, louable, soit entre autres de réduire le délai et le coût de crémation pour les familles éprouvées en rendant ce service disponible aux Territoires du Nord-Ouest. Le résultat de son adoption n'est toutefois pas anodin et met en lumière un péril du système de gouvernance par consensus.

Aux Territoires du Nord-Ouest, il se produit environ 200 décès par année. Le taux de crémation au Canada est d68,2 2 % et varie de 31 40 0 % aux Territoires du Nord-Ouest. Avec ces chiffres, le marché de Yellowknife ne peut soutenir qu'une entreprise de pompes funèbres. Il s'agit donc d'une entreprise à caractère monopolistique et il ne faudrait pas s'en offenser. Là où le bât blesse, c'est la combinaison d'une entreprise à caractère monopolistique avec l'absence quasi totale (et avouée) de réglementation aux Territoires du Nord-Ouest sur les services de pompes funèbres et de crémation.

Des 13 provinces et territoires du Canada, 11 ont un régime réglementaire détaillé gouvernant l'offre des services funéraires et de crémation, y compris le Yukon. Les Territoires du Nord-Ouest n'en ont pas et le projet de loi 30 ne vise aucunement à remédier à cette lacune.

Présentement, il n'existe aucune prohibition à l'exercice de la profession d'entrepreneur en pompes funèbres. L'absence d'un régime législatif détaillé donne l'impression qu'on est entrepreneur de pompes funèbres lorsque l'on se dit entrepreneur de pompes funèbres. Il n'existe aucune exigence réglementaire quant aux normes de service ou à la formation professionnelle requise pour pratiquer en tant qu'entrepreneur en pompes funèbres. L'exigence d'être entrepreneur de pompes funèbres ne s'applique qu'à la crémation.

Étapes parlementaires

Voici la recette qui, selon ma perception, fonctionne en gouvernance par consens : :

1-Derrière des portes closes, il s'agit pour la députée Green de trouver d'autres élus qui vont appuyer son souhait de voir le projet de loi 30 être introduit en séance, dont le député O'Reilly, qui sera chargé de l'introduire et de le défendre au cours des étapes législatives.

2-Arrive le 1er juin 2017 le jou« »D», soit la première lecture du projet de loi 30. Tout juste avant que le projet de loi 30 ne soit lu, Mme e Green de se déclarer en conflit d'intérêts au motif que sa partenaire de vie, Janice McKenna, possède le seul salon funéraire établi à YellowknifeMme e Green s'étant retiré, M. . O'Reilly d'introduire le projet de loi 30. Le principe du projet de loi 30 est adopté.

3-Le lendemain, le 2 juin 2017, la même procédure est suivieMme e Green se retire eM. . O'Reilly défend le projet de loi 30 en seconde lecture et pour le renvoi du projet de loi 30 en comité.

4-Le 21 septembre 2017. le temps est venu pour le comité de rendre ses conclusions et pour une étude détaillée du projet de loi 30M. . O'Reilly souligne que le projet de loi a été soigneusement étudié de concert« « « « un fournisseur de service potenti » » et avec le ministre de la Santé et des Services socia » ». Le député Thompson, président du comité permanent sur le développement social, présente son rapport. Il indique que durant cette étude le comité a reçu une lettre de soutien de la part de Janice McKenna, propriétaire des services funéraires McKenna.

5-Le projet de loi reçoit sa troisième lecture le 22 septembre.

6-Succès pouMme e Green, le projet de loi 30 reçoit la sanction du commissaire et entre en vigueur le 4 octobre 2017. Applaudissements.

Je réitère qu'au meilleur de ma connaissance, le projet de loi 30 a suivi son cours normal en ce sens que la procédure parlementaire a été suivie. Également, au meilleur de ma connaissance, les règles d'éthique ont été suivies en ce sens que ceux ou celles qui ont un conflit d'intérêts se sont excusés de l'Assemblée lors de l'étude du projet de loi. L'Assemblée législative souveraine semble avoir agi à l'intérieur de ses champs de compétences.

Il y avait moyen de faire autrement

Il aurait été plus souhaitable qu'un projet de loi visant à modifier le paysage législatif en matière de services de pompes funèbres et de crémation se fasse à l'initiative du gouvernement et de façon coordonnée, de telle sorte à donner suffisamment de temps au ministre pour assurer la rédaction de règlements et de façon à ce qu'un ensemble de lois et règlements cohérents et visant spécifiquement les services de pompes funèbres et de la crémation puisse entrer en vigueur en même temps, plutôt qu'à la pièce tel que c'est le cas. Une telle approche nous aurait permis de briser l'isolement législatif sur cette question et de rejoindre le régime assuré dans 11 autres provinces et territoires canadiens.

Bien qu'avec des partis politiques il y aurait d'autres défis à surmonter, il y aurait moins d'ouverture aux initiatives législatives d'initiative privées et surtout, d'intérêt personnel. Si nos politiciens en gouvernance par consensus agissent ainsi avec une banale affaire de crémation, que font-ils avec les vraies affaires d'importance?

Jacques B. Roberge,
citoyen et électeur aux aguet

Yellowknife

Redécouvrir, le temps d'une célébration

Les enfants s'en sont donné à cœur joie à la fête de Noël organisée par les organismes francophones des Territoires du Nord-Ouest

Denis Lord

Noël ou autre, tous les prétextes sont bons pour se retrouver entre amis, mais c'est encore mieux quand il y a des gâteaux et des cadeaux.

Dès 15 h le 2 décembre, au Baker Centre, les parents arrivent et épluchent leurs enfants de leurs manteaux, bottes de leurs mitaines. L'équipe de l'Association franco-culturelle de Yellowknife, Geneviève, Jessica et Pascaline sont déjà là depuis un temps, à préparer la salle et la nourriture.

Les enfants sont excités, courent et jouent avec des ballons, avec des gugus en caoutchouc. Je fais connaissance avec Margo, dont j'écris le nom dans mon calepin. C'est pas comme ça que ça s'écrit, qu'elle me dit; elle m'enlève le crayon des mains et l'écrit dans un alphabet un peu étrange que j'échoue à décrypter. Toujours à la recherche de l'orthographe exacte, je montre la calligraphie de Margo à Mariia, sa mère. Ça la fait rire. « Elle écrivait très bien son nom avant, dit Mariia, mais depuis un temps, elle fait comme ça. »

Je retourne vers Margo : « Quelle est ton activité préférée? » « La gymnastique », qu'elle répond,sans hésitation.

J'ose un autre cliché : « Et t'as des amis ici? » « Juliette, c'est ma meilleure amie! »,qu'elle s'exclame, tout aussi spontanément.

Justement, Juliette passe par là. Elle acquiesce à l'affirmation de son amie et les deux fillettes s'éloignent, avec cette chouette complicité qu'ont les enfants.

Le père Noël

C'est maintenant le préambule à la distribution des cadeaux, avec Monica, la mère Noël, Courtney, qui joue un enfant excité, et Marie-Claude, la Fée des Étoiles, qui compte quelques histoires. Ghislaine, de la garderie Plein Soleil, est ici comme bénévole et tient le rôle d'une grand-mère, ce qu'elle est véritablement. Elle me trouve très bizarre de lui demander si elle n'avait pas envie de prendre un congé d'enfants.

Et puis enfin, voilà le père Noël. Les enfants s'assoient à tour de rôle sur ses genoux, la mine souvent ahurie. Riel avait vraiment hâte de voir le père Noël, me racontera plus tard sa mère, Allison, mais quand c'est arrivé, sa hâte s'est transformée en peur. Le père Noël distribue à chacun un livre illustré. Quoi? Des livres? En 2017? « Wilder adore les livres, me dit sa mère Annie, c'est son activité préférée, il en lit dix par jour. » Wilder, c'est le frère de Juliette, la meilleure amie de Margo.

On baisse les lumières, les enfants s'assemblent pour regarder une série de courts-métrages de l'ONF. Je renoue avec Rosalie, qui déguste un curry, Rosalie, qui est contente de s'être trouvé un travail au gouvernement dans sa branche, la géographie physique. Dans une pièce à côté, Denis me conte un peu sa nouvelle vie, Alison parle de la Finlande, de la Russie, où elle a exposé l'an dernier. Son fils, Riel, vient faire un tour. Il trouve ça beau, dit sa mère, son quartier tout enluminé pour Noël. Il veut ça chez lui, avec un sapin décoré.

Petit à petit, une communauté se redécouvre.



Les élèves de Québec découvrent l'océan Arctique avec leurs nouveaux amis d'Inuvik. (Crédit photo : Edward Laporte)

Inuvik

Une enseignante à l'honneur!

Denise Lipscombe, professeure en classe d'immersion française à l'école secondaire East Three d'Inuvik a reçu le prestigieux prix d'Expériences Canada de la gouverneure générale.

Coraline Martin

Ce n'est pas tous les jours que la collectivité d'Inuvik fait parler d'elle à Ottawa, mais au cours du dernier mois la petite ville a eu plusieurs fois l'occasion de se retrouver au premier plan. Deux semaines après la visite de Julie Payette à Inuvik pour l'ouverture de la route qui rejoint l'océan Arctique, c'est Denise Lipscombe, enseignante à l'école secondaire East Three, qui s'est rendue à Ottawa pour recevoir le prix d'Expériences Canada. C'est avec étonnement et joie que l'enseignante a reçu cette récompense remise par la gouverneure générale, reconnaissant la qualité de l'expérience qu'ont vécue les jeunes Québécois et Ténois en échange au printemps 2017.

Au printemps 2017, 15 élèves d'Inuvik ont participé à un échange avec une école québécoise. C'est la seconde fois que Denise Lipscombe organise ce genre d'échange, dans le cadre du programme d'échange national d'Expériences Canada. Cette fois-ci, c'est avec une école secondaire anglophone de la ville de Québec que sa classe a été jumelée.

Ce programme d'échange étant basé sur la réciprocité, 12 jeunes Québécois. es ont été accueillis à Inuvik pendant une semaine. Ensuite, 14 élèves en classe d'immersion française à l'école secondaire East Three se sont rendus à Québec.

Les jeunes ont eu l'occasion de pratiquer le français au sein de leur famille d'accueil et de découvrir la culture francophone propre au Québec. Cependant, cette expérience s'est révélée être bien plus qu'un simple échange linguistique, aussi bien pour les élèves d'Inuvik que pour leurs homologues québécois.

Découvertes culturelles

Parmi les élèves d'Inuvik ayant participé à l'échange, beaucoup se rendaient au Québec pour la première fois. L'occasion pour eux de découvrir la culture francophone de la Belle Province et d'explorer la ville de Québec et ses alentours.

« Beaucoup de jeunes ont été très surpris de voir des bâtiments vieux de plusieurs siècles », explique Denise. Cet échange leur a également permis de faire connaissance et de se lier d'amitié avec d'autres jeunes, chose qui n'est pas si commune pour des adolescents ayant grandi dans une petite collectivité où ils sont ensemble depuis la maternelle.

À Inuvik, les jeunes Québécois ont pu découvrir l'Arctique à travers un itinéraire hors du commun : emprunter la route de glace jusqu'à Tuktoyaktuk, voir les fameux pingos, escapade en traineau à chiens et en motoneige.

Ce voyage a été l'occasion pour les Québécois de côtoyer des cultures autochtones. Au programme : jeux nordiques, danse au son des tambours et activités organisées par les professeurs de langues gwich'in et inuvialuktun de l'école East Three.

Les Québécois ainsi que les jeunes d'Inuvik ont participé ensemble aux activités. « Nous nous sommes même rendus à la cabine de l'école et avons appris à construire des quinzee (abris inuvialuits) », raconte Kierra, élève de 9e année à East Three. Les jeunes Québécois ont pu découvrir une réalité bien différente de la leur.

« Beaucoup étaient très surpris du coût élevé de la nourriture ici », explique Denise Lipscombe. Certains d'entre eux n'avaient jamais eu l'expérience de vivre dans une petite collectivité. « Au bout d'une semaine, les jeunes étaient étonnés de voir qu'on les reconnaissait déjà dans la rue », conclut la récipiendaire du prix d'Expérience Canada.

Une expérience valorisante

Si de nombreux programmes existent pour permettre aux jeunes Ténois de se rendre dans le sud du pays, rares sont les occasions pour les jeunes Canadiens de se rendre dans le Nord. Les jeunes d'Inuvik ont pu accueillir des Québécois dans leur famille et leur ont fait découvrir leur communauté, une expérience fortement valorisante pour ces jeunes.

« Beaucoup de nos jeunes n'ont d'yeux que pour les villes du Sud qui semblent regorger de distractions et d'activités, explique l'enseignante. Redécouvrir leur communauté à travers les yeux émerveillés des leurs homologues québécois a été une expérience plus que bénéfique pour les jeunes, dit-elle. Nos jeunes ont pu réaliser la chance qu'ils ont de pouvoir grandir ici. »

C'est pour récompenser la richesse de cette expérience que l'enseignante a été invitée à cette cérémonie à Ottawa pour recevoir son prix.

Denise Lipscombe espère bien pouvoir organiser un nouvel échange dans le futur, l'année prochaine ou la suivante.

Fort Smith

Semaine des cultures autochtones

Les cultures autochtones ont été mises à l'honneur la semaine dernière lors de nombreuses activités organisées à l'école primaire Joseph Burr Tyrrell afin de partager, diffuser et perpétuer certains aspects culturels des différentes communautés de Fort Smith.

Catherine Desjardins

En plus des cours des langues chipewyan, crie, française ainsi que des classes sur les cultures autochtones qui se retrouvent plusieurs fois à l'horaire durant la semaine, des membres du personnel de Joseph Burr Tyrrel (JBT) ont planifié un calendrier d'activités diversifiées afin de créer une semaine des cultures autochtones. Du 27 novembre au 1er décembre, toutes les classes ont pu participer à des ateliers portant sur différents thèmes liés aux communautés natives du territoire de Fort Smith et des environs.

Partages et riches échanges

Les classes se sont réunies chaque jour dans une salle décorée du sol au plafond, par divers objets d'artisanat du passé et d'aujourd'hui, de fourrures et autres trophées de chasse. Les élèves étaient invités à s'asseoir sur une grande peau d'ours afin d'accueillir l'invité du jour. Pour présenter chaque thème, des aînés des nations métisse, inuvialuite, crie et dénée avaient été approchés pour partager leur savoir traditionnel. La semaine a débuté avec Victor Marie, un danseur de gigue expérimenté, portant fièrement son habit traditionnel, sans oublier ses *mukluks*, avec lesquels il a offert une performance dynamique, accompagné des enfants.

C'est Louis Beaulieu, Métis venant d'une famille de trappeurs qui a suivi. Il a préparé un énorme arrangement de modèles de piège au centre de la salle. En les utilisant comme une ligne du temps, il a patiemment expliqué les techniques de trappe selon les époques. Les enfants ont appris de nombreux noms d'animaux en cri, chipewyan et français, avec la présentation des fourrures des animaux nordiques. Les élèves ont même été surpris lors d'une simulation de trappe en direct, nécessitant un collet et… un mouchoir!

Peter Paulette a aussi fait honneur de sa présence, accompagné de son neveu et de ses tambours traditionnels dénés. En plus de partager la signification sacrée de cet instrument, les invités ont généreusement offert une prière chantée et une danse en cercle traditionnelle, à laquelle professeurs et élèves ont participé avec entrain : « C'était vraiment intéressant et beau d'entendre le tambour déné! C'est différent des tambours que j'ai déjà vus et entendus », affirme Emile, élève de la classe d'immersion française en 3e année. Le passé des invités autochtones l'a fasciné, et il ajoute : « C'est nécessaire d'apprendre tout ça, j'ai plein d'amis qui viennent de familles autochtones dans la classe, et je ne connais pas leur histoire et leurs traditions. »



Artéfacts d'Alma McDonald présentés durant la semaine des cultures autochtones. (Crédit photo : Catherine Desjardins)

La semaine a continué avec Alma McDonald, qui a apporté des artéfacts et des pièces d'art autochtone. Chaque vêtement, mocassin, bijou et pièce d'artisanat a fait partie des précieux souvenirs de famille de l'invitée. « Ce qui est vraiment bien, c'est d'avoir la chance de voir tous ces objets historiques et d'apprendre sur l'art d'ici. Pour comprendre encore mieux les cultures, j'aimerais vraiment ça commencer à faire de l'art traditionnel, comme le touffetage de poils d'orignal! », explique Naomi de la classe d'immersion française de 6e année. Pauline Gordon, Inuvialuite d'Aklavik, a raconté le passé d'objets et de vêtements traditionnels typiques des Territoires du Nord-Ouest. Une assemblée festive et un spectacle de la classe de gigue ont permis de célébrer les cultures abordées pendant ces cinq jours.

« Ces activités sont une initiative de l'école pour rendre les cultures accessibles à tous et pour donner l'occasion aux aînés de transmettre leurs savoirs ancestraux traditionnels aux enfants, pour qu'ils s'instruisent sur les nombreuses cultures de leur territoire », précise Lois Lafferty, un des piliers du projet et professeur de gigue à JBT. « C'est d'ailleurs une mission importante de l'institution de mettre de l'avant les langues et cultures de la région. »

Sur les pages

Un premier recueil de poèmes

Isidore Guy Makaya et Les éditions Présence francophone lancent leur premier livre.

Andréanne Simard

Le mercredi 29 novembre, la Maison Laurent-Leroux a accueilli le lancement du recueil de poésie d'Isidore Makaya, *Mémo de mes maux en mes mots*. Organisé par l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY), cet événement a rassemblé une quinzaine de passionnés de poésie et de langue française.

C'est au cœur d'un petit livre de 121 pages tiré à 100 exemplaires que la magie s'opère. L'auteur a su minutieusement tisser une œuvre à l'aide de différents écrits rédigés au cours de sa vie. On y retrouve des textes de 1989, de 1994, de 2006... 2014… qui ont été composés en France, au Congo, au Canada…

Pour arriver à ce résultat, Isidore Makaya a dû procéder à un important travail d'élagage au sein de ses multiples créations. « Ce recueil est un assemblage de textes tirés de mes tiroirs », a d'ailleurs déclaré l'auteur. Les textes ne sont pas classés en ordre chronologique, mais plutôt selon trois rubriques : le sens de l'être, le rêve social et l'introspection. C'est selon cet univers bien à lui que l'auteur nous fait voyager dans son monde créatif : « […] des fois ce ne sont pas des poèmes, mais des transcriptions de rêves, de vies parallèles, de pensées. » Plusieurs amis et membres de la communauté francophone se sont joints à l'aventure en offrant un soutien à la révision, la correction ou la mise en page de l'ouvrage.

Créés par Isidore Makaya lui-même, Les éditions Présence francophone est un projet visant à favoriser la publication d'ouvrages en français dans le Nord canadien. *Mémo de mes maux en mes mots* est la première publication. L'auteur invite maintenant la population de l'Ouest et du Nord canadien à faire de même et à oser Les éditions Présence francophone pour publier différentes créations littéraires au sein des territoires nordiques.

À bord du Canada C3

Vie, échange et respect

Hélèna Katz, de Fort Smith, a été parmi les 350 personnes sélectionnées sur les 5000 candidat.es pour faire partie de l'expédition par bateau du Canada C3. Elle a participé à la 14e étape sur les 15 qui étaient prévues, soit le parcours entre Bella Bella en Colombie-Britannique et Campbell River dans la même province. Son séjour marin s'est échelonné sur 10 jours, du 10 octobre au 19 octobre 2017.

David Chevalier

Après avoir écrit deux textes, créé une vidéo et passé la présélection, Mme Katz a reçu une réponse favorable en mai dernier. Pour cette Ténoise d'adoption, il s'agissait d'un « privilège » que d'être en mesure de prendre part à une telle aventure. L'équipage s'est arrêté dans différentes collectivités autochtones afin d'échanger sur les enjeux de la réconciliationon et la culture. « […] Avoir des conversations, de comprendre un petit peu plus parce que quand on est touriste, on ne voit pas », souligne la voyageuse. Certaines collectivités étaient très petites, comme celle de Wuikinuxv, qui ne regroupe que soixante âmes, ce qui lui fait dire « Je suis certaine que tout le monde de la communauté a été impliqué pour nous recevoir parce qu'entre le cercle de partage, les activités qu'ils ont organisées en après-midi […] le festin, ils avaient tous préparé des plats pis après ils ont dansé ». « Ils nous ont accueillis, c'était incroyable », se souvient-elle.

Il y a eu une multitude de moments marquants, émouvants ou joyeux, tout au long de l'expédition. Un de ces instants particuliers remonte au décès de Gordon Downie, d'autant plus que ce chanteur et poète a beaucoup donné pour la cause autochtone. Une salle du bateau s'appelait la *Gord Downie & Chanie Wenjack Legacy Room* et c'est dans cette salle qu'ils ont appris la triste nouvelle. Deux autres participants, Sarah Harmer et Tim Baker, connaissaient l'artiste « Sara a chanté une chanson qu'elle a justement écrite pour Gord Downie […] un peu plus tard, Tim a dit : "Bon, là, je suis prêt à chanter aussi", alors Sarah lui a passé sa guitare […]. Il chantait et tout le monde chantait en même temps avec lui. »

D'un côté plus jovial, les cercles de partage dans les collectivités visitées, mais aussi à bord du bateau étaient des moments d'ouverture les uns envers les autres où le respect régnait : « Ils ont créé un environnement comme une communauté familiale où on se sentait à l'aise. On se sentait en sécurité pour partager nopenséesée » Tout cela les a amenés à tisser des liens forts entre eux, jusqu'à s'appeler *my ship family* que l'on peut traduire par la famille du navire.

Après avoir échangé, discuté et posé des questions, Hélèna se trouve bien au dépourvu d'avoir encore plus d'interrogations que de réponses. « On a beaucoup parlé de réconciliation, mais c'est un mot qui veut dire différentes choses auprès de différentes personne. » Il s'agit donc maintenant de changer les choses en fonction de ce qu'elle pourra accomplir au fil des jours dans sa ville et, entre-temps, la conversation se poursuit avec ses amis autochtones et sa famille navale. Pour elle, la réconciliation, c'est par la conversation qu'on y arrivera.



À visionner, l'entrevue d'Hélèna Katz sur le site web de L'Aquilon.

Le projet Canada C3 a été organisé par la fondation Student on Ice et se déclinait sur quatre grands thèmes : diversité et inclusion, réconciliation, engagement jeunesse et environnement. Il a été financé dans le cadre des festivités du 150e anniversaire du Canada en tant que projet signature, puisqu'il avait un impact sur l'ensemble du pays et sur plusieurs Canadiennes et Canadiens. Le parcours complet s'étalait de Toronto à Victoria en Colombie-Britannique en empruntant le passage du Nord-Ouest dans l'Arctique. Il a donc fallu utiliser un ancien brise-glace de la garde-côtière du Canada afin de s'assurer que les différents équipages pouvaient se rendre à bon port. Plus d'informations sont disponibles sur www.canadac3.ca/fr.



Aux origines de la musique VII

Oscar Aguirre

La théorie musicale occidentale prend fondement dans la Grèce antique. Pythagore est le philosophe légendaire qui, au sixième siècle av. J.-C. aurait structuré, parmi d'autres théories et théorèmes mathématiques, les théories des proportions acoustiques et de la tetractys.

La théorie des proportions a comme énoncé principal que la moitié de la longueur d'une corde sonore produit le même son, mais une octave plus haute. Dans cette octave se trouvent contenues toutes les notes d'une gamme diatonique dans des proportions 1:1 (unisson) 2:1 (octave) 3:2 (cinquième parfaite) 4:3 (quatrième parfait. La théorie Tetractys qui touche la métaphysique pythagoricienne, propose un triangle équilatéral ayant un point dans son sommet (unisson) suivi par des deux-points (octave) trois points (quinte) et quatre points (quarte). La tetractys explique aussi la structure fondamentale qui dynamise l'univers et la musique des sphères.

Les théories mathématiques des proportions et du tretactys sont probablement les piliers du concept de tétracorde qui apparait deux siècles plus tard. Le terme tétracorde désigne quatre notes (la moitié d'une octave), fondements aux échelles doriens, phrygiens et lydiens.

En fait, c'est la structure et la sonorité des cordes des kithares, instruments musicaux utilisés par des rhapsodes, qui sont à la basse de cette nomenclature. L'échelle dorienne était composée par quatre notes sans demi-tons et était utilisée pour le chant des hymnes épiques. L'échelle phrygienne utilise des demi-tons pour chanter des chants religieux. L'échelle lydienne utilise des quarts-tons et est utilisée pour chanter de la poésie contemplative.

Alors, la théorie musicale grecque, les structures de ses festivals musicaux, l'art du rhapsode et des chorales, le développement des instruments musicaux comme la kithare et l'orgue hydraulique construits par Ctesibios d'Alexandrie, et la métrique rigoureuse de leur poésie sont le contexte à la naissance de la musique écrite dans la Grèce antiqueC'est-à-direre une notation musicale qui est alphabétique avec des signes diacritiques placés sur les lettres pour indiquer leur tonalité. C'est dans ce contexte dans lequel l'essor grec rayonnait que l'Empire romain s'impose en Grèce durant le gouvernement d'Augustus au premier siècle av. J.-C.

***L'auteur anime** Trésor de la musique classique,*
le dimanche et le mercredi à 21 h sur les ondes de Radio Taïga.

Sur les planches

Mères en scène

Leela Gilday, Sylvia Cloutier et l'Orchestre du Centre national des arts : une convergence du classique et des chants autochtones.

Denis Lord

Au Northern Art and Cultural Centre (NACC), le 9 décembre à 19 h 30, le public aura droit à une création interculturelle inédite alors que les chanteuses sahtugotine et inuite Leela Gilday et Sylvia Cloutier interpréteront leurs compositions en duo, accompagnées par une formation classique.

La maternité est la clé de voûte de ce spectacle de chansons, bien que d'autres thématiques s'y greffent. « Nous avons toutes les deux des enfants, explique Sylvia Cloutier, une chanteuse de gorge originaire du Nunavik. Nous voulions explorer notre côté maternel, mais aussi notre relation à la nature dans notre culture. »

Une des pièces qu'elles ont conjointement composées comprend des extraits de chansons que leur chantaient leur mère quand elles étaient bébé, en inuktituk dans un cas, en north slavey dans l'autre. La langue anglaise a aussi sa place.

S'éloignant de leur registre musical habituel, les deux jeunes femmes ont opté, pour ce spectacle, d'harmoniser leur voix, leur tambour et leur guitare, avec les cordes, les cuivres et les vents de l'Orchestre du Centre national des arts, sous la direction d'Alexander Shelley. Le compositeur Christopher Mayo signe les arrangements. « Il a fait un très bon travail pour capturer l'esprit de notre musique », de dire Sylvia Cloutier. Les répétitions ont eu lieu en novembre à Ottawa.



Sylvia Cloutier et Leela Gilday, lors d'une prestation musicale. (Crédit pho : : Ed Maruyama)

Une complicité de deux décennies

Si la maternité relie ces deux femmes, c'est vrai aussi pour l'amitié. « Nous nous sommes rencontrées il y a environ 20 ans dans un avion en direction d'un concert True North, rappelle Leela Gilday. On y jouait toutes les deux, mais séparément. Nous sommes devenues de bonnes amies pas mal tout de suite, Sylvia a essayé de m'enseigner le chant de gorge plusieurs fois, mais sans succès. »

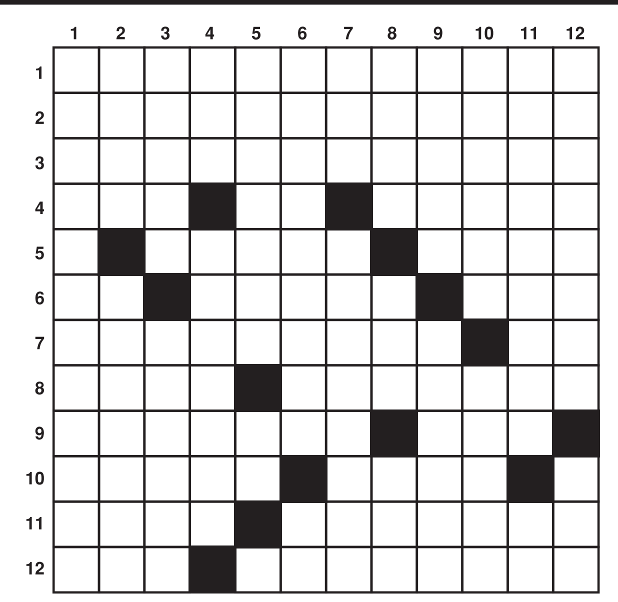
Au fil des années, les deux musiciennes se sont retrouvées sur plusieurs scènes, notamment lors des Jeux d'hiver de l'Arctique, au Groenland et au Yukon.

Fortes de cette complicité, les deux femmes n'ont mis que quelques heures pour composer les chansons qu'elles présentent à Iqaluit et à Yellowknife, lors d'une session au camp de tannage urbain Dene Nahjo, en septembre dernier.

Le programme du NACC inclut également une composition de Carmen Braden pour quatuor à cordes, intitulée *The Raven Conspiracy*. La pièce a été composée pour le quatuor Penderecki, qui l'a jouée pour la première fois, aux Territoires du Nord-Ouest, en 2013. Au NACC, cette composition nordique sera interprétée par des musiciens de l'Orchestre du Centre national des arts.

MOTS CROISÉS

Nº 530



HORIZONTALEMENT

1- Qui apportent beaucoup d'attention à ce qu'elles font.
2- Qui égalise.
3- Choisir.
4- Unité de mesure des surfaces agraires. – Doublée. – Esclave noir.
5- Tranche d'un gros poisson. – A puni avec rigueur (a...).
6- Se suivent, en sens inverse. – Se heurtèrent mutuellement la tête, en parlant des béliers (3e pers. du sing.). – Monnaie d'Extrême-Orient.
7- Personne profane dans un certain domaine. – Personnel.
8- Personne décédée de mort violente. – Qui ont acquis une certaine célébrité.
9- Personne qui prête à usure. – Labiée à fleurs jaunes.
10- Rapport exprimé en pourcentage entre deux grandeurs financières. – Corps simple.
11- L'Irlande. – Importuner quelqu'un à force de répéter.
12- Sainte. – Trésor personnel d'un prince.

VERTICALEMENT

1- Déboires.
2- Ville de Hongrie. – Assemblait, attachait.
3- Châle rituel dont se couvrent les juifs pour la prière. – Qui est objectif.
4- Ré en est une. – Établissement industriel.
5- Orateur latin. – Elle troqua ses souliers pour ses sabots.
6- Le couteau en est un. – Possessif.
7- Petit poème narratif. – Staries.
8- Ville de Grande-Bretagne. – Rivière de France. – Dorures.
9- Sporanges des mousses. – Forme de fructification de la rouille du blé.
10- Chefs d'atelier, patrons. – Narine simple des cétacés.
11- Personne étourdie. – Conjonction.
12- Claires et pures. – Gratitude, reconnaissance..

RÉPONSE DU Nº 530

Horoscope

SEMAINE DU 10 AU 16 DÉCEMBRE 2017

Signes chanceux de la semaine : Capricorne, Verseau et Poissons


Bélier

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Il sera très facile de s'entendre avec vous. Vous n'aurez pas peur du travail et vous accepterez volontiers de commencer à préparer certains plats pour les prochaines réceptions des Fêtes.


Taureau

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Vous vous retrouverez à la place du patron pendant que celui-ci prendra des vacances bien méritées. Il s'agira d'une situation qui aura un très bel impact sur votre carrière à long terme.


Gémeaux

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Vous serez le centre de toute l'attention pour une raison ou pour une autre. Il ne serait pas impossible que vous puissiez sauver quelqu'un, ne serait-ce qu'en lui accordant une oreille attentive.


Cancer

CANCER (22 juin - 23 juillet)
Vous ne lésinerez pas sur les moyens pour ce qui est des cadeaux et des réceptions avec vos proches. Vous serez dans un bel élan de générosité qui vous apportera un mieux-être extraordinaire.


Lion

LION (24 juillet - 23 août)
Il n'est pas facile de coordonner une vie sociale active lorsque le travail est assez exigeant. Vous aurez besoin de lâcher prise, alors n'hésitez pas à accepter les invitations de vos amis.


Vierge

VIERGE (24 août - 23 septembre)
Vous pourriez mettre la main sur une belle somme d'argent et vous vous accorderez quelques gâteries. Ce sera une situation qui vous mettra en valeur et qui améliorera votre estime personnelle.


Balance

BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Vous planifierez déjà toutes les prochaines réceptions et ce sera une bonne raison pour réunir quelques-uns de vos proches. Vous aurez également beaucoup d'inspiration pour créer une œuvre de votre cru.


Scorpion

SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Il y a un grand artiste qui sommeille en vous et il se réveillera de manière assez spectaculaire. Vous accomplirez un exploit qui sera remarqué ainsi qu'une forme de nouveau départ.


Sagittaire

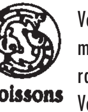
SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Votre vie sociale occupera toute la place. Vous aurez sans cesse une foule d'invitations que vous accepterez avec plaisir, et ce, même si vous ressentez que vous brûlez la chandelle par les deux bouts par moments.


Capricorne

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Si vous fêtez Noël en grand cette année, il y aura beaucoup de planification à faire de votre côté. Le temps sera une denrée des plus rares, mais ce sera un véritable succès en fin de compte.


Verseau

VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Vous aurez envie de quitter votre cocon pour faire de belles découvertes. Vous déciderez d'aller passer les Fêtes sous le chaud soleil des tropiques ou alors il y aura des saveurs exotiques au menu.



Poissons

POISSONS (19 février - 20 mars)
Vous serez très ému en apprenant la visite d'un membre de la famille que vous ne voyez que très rarement et qui représente beaucoup à vos yeux. Vous ne lésinerez pas sur les moyens d'accueillir cette personne.